

بسم الله الرحمن الرحيم

Mission Permanente d'Observation  
de l'Organisation de la Conférence Islamique  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève



Permanent Observer Mission  
of the Organization of the Islamic Conference  
to the United Nations Office in Geneva

البعثة المراقبة الدائمة لمنظمة المؤتمر الإسلامي لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف

**Déclaration de Son Excellence l'Ambassadeur Slimane CHIKH,  
Observateur Permanent de l'Organisation de la Conférence Islamique  
auprès de l'ONU à Genève  
A l'occasion de la Quatre-vingt-dix-neuvième Session du Conseil de l'OIM**

**29 décembre- 2 décembre 2010, Palais des Nations**

**Monsieur le Président,**

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au nom du SG de l'OCI à cette 99<sup>ème</sup> session du Conseil de l'OIM.

Permettez-moi en tout premier lieu de vous adresser mes Félicitations pour votre élection à la Présidence du Conseil et pour la manière efficace avec laquelle vous avez conduit nos travaux. Mes félicitations vont aussi aux Distingués autres membres du Bureau qui vous secondent en qualité de Vice-Présidents.

L'exposé brillant que M. le Directeur Général de l'OIM nous a fait, à l'occasion de son rapport annuel, laisse augurer une vision claire et pertinente dans l'approche des questions migratoires en rapport avec la situation actuelle de la migration et des perspectives d'avenir pour la période 2010-2015.

Les défis à relever sont certes nombreux et sont aggravés par les différents facteurs économiques, sociaux et identitaires, qui sont la résultante des situations de crises financières, sociétales voire culturelles que le monde vit actuellement.

En effet, comme il est souligné dans le rapport sur la migration 2010, les mutations engendrées par les situations de précarité seraient, entre autres, la mobilité de la main d'œuvre, qui tend d'ailleurs à s'orienter vers d'autres sphères géographiques notamment vers l'axe SUD-SUD et qui est malheureusement, parfois issue de la migration irrégulière; et les modifications de l'environnement qui favorisent l'émergence de nouveaux profils migratoires, notamment, la migration des femmes et des enfants, avec comme corollaire les risques encourus dus à leur statut de vulnérabilité.

La gestion de ces nouveaux phénomènes migratoires doit ainsi être dictée par une approche holistique et interactive qui implique tous les acteurs tant nationaux, régionaux, que les organisations spécialisées en la matière, pour une prise en charge concertée des problèmes migratoires dans nos pays.

La gouvernance de la migration et d'autres mouvements des personnes est une partie intégrante du programme de l'OCI, qui dans une vision globale, la place dans le cadre de son action humanitaire et d'aide au développement de ses pays membres. Elle prête une attention particulière au sujet de la migration des compétences qui pose le problème du statut social des cadres de nos pays.

**Monsieur le Président,**

Dans la perspective de l'élaboration d'une stratégie efficace de gestion des problèmes migratoires, l'OCI voudrait, par ma voix, réaffirmer son engagement à poursuivre sa coopération avec l'OIM et à rechercher, avec ses partenaires régionaux et internationaux, les réponses adéquates à apporter au phénomène de la migration internationale, qui actuellement n'est plus seulement la particularité d'une dizaine de pays majoritairement situés en Europe, mais est une tendance qui s'observe dans d'autres régions du monde.

**Monsieur le Président, Honorables délégués,**

La problématique de la migration et du développement est une réalité indéniable dont il faut tenir compte dans la conception des plans nationaux de développement. La migration en tant que vecteur de prospérité économique est une formidable opportunité pour susciter des ouvertures au bénéfice de tous les acteurs économiques au sein d'un pays.

Les migrants doivent davantage être vus en tant qu'acteurs essentiels de développement, qu'en tant que vecteurs d'instabilité ou d'hostilité. Il est temps alors pour nous d'écarter les nombreux préjugés autour du phénomène migratoire et d'œuvrer ensemble pour de meilleures perspectives d'avenir pour la migration internationale, facteur d'échanges et de respect mutuel.

Nous gardons l'espoir que les objectifs pour les cinq années à venir pour « adapter les capacités aux défis et chances » permettront à l'OIM de jouer pleinement son rôle de chef de file pour la migration.

**Merci M. le Président.**